



## La prise en charge des frais de santé

- **Exonération du ticket modérateur si :**
  - Handicap lié à une pathologie inscrite sur la liste des affections de longue durée (ALD)
  - Bénéficiaire d'une pension d'invalidité ou d'une pension de retraite versée après la pension d'invalidité
  - Bénéficiaire d'une rente d'accident du travail/ maladie professionnelle dont le taux d'incapacité est égal ou supérieur à 66.66%
  
- **Dépôt d'une demande de Complémentaire Santé Solidaire**  
Simulateur CSS du portail gouvernemental [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr)
  
- **Prise en charge d'un appareillage sur prescription médicale et dans la limite du tarif de remboursement de la sécurité sociale. Possibilité de bénéficier d'une aide financière exceptionnelle si le reste à charge est trop important (sous conditions)**

Les aides financières exceptionnelles dédiées aux personnes en situation de handicap (accès aux soins, aides à domicile, aide à la réinsertion professionnelle, aide au maintien à domicile)

## L'accessibilité aux lieux de santé

- Questionnaire [handifaction](#) (baromètre de l'accès aux soins du handicap)
- [sante.fr](https://sante.fr) Accessibilité aux lieux de santé
- [santebd.org](https://santebd.org) : plaquettes informatives facile à lire et à comprendre